

## **CM08-11-2016**

L'an deux mille seize, le lundi 14 novembre à 19 heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués se sont réunis dans la salle des mariages sous la Présidence de Monsieur le Maire Joël Delrue

**Etaient présents** : M. Delrue, M. Vandermolen, M. Lemaire, M. Fauquembergue, M. Fares, Mme Reynaert, Mme Lemaître, M. Turbant, M. Gardon, M. Fourrier, Mme Boché,

**Absents excusés** : Mme Castain donne pouvoir à Mme Reynaert, Mme Feret donne pouvoir à M. Vandermolen, Mme Alexandre donne pouvoir à Mme Boché ; Absente Mme Desavoie.

Secrétaire de séance : M. Vandermolen.

Début de la séance à 19h00 suivant l'ordre du jour.

Monsieur le Maire demande l'ajout d'un point à l'ordre du jour, pour le chantier éclairage public, proposition adoptée par le Conseil.

### **1°) Devis Chemin piétonnier.**

Le chemin piétonnier qui va de la marre jusqu'à la rue des Auges est en cours. Selon si : il reste des fonds d'Amiens-Métropole, une partie du montant des travaux pour continuer le chemin de la Rue des Auges jusqu'au parking de la Salle Polyvalente, pourrait être envisagé. La société Eiffage a établi un devis pour un montant de 13 976.75 € HT, pour la réalisation complète aux frais uniquement de la Commune.

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, votent 11 voix contre, 0 pour et 3 abstentions.

### **2°) Horloges d'éclairage public avec réduction de puissance.**

Monsieur le Maire demande de prendre une décision sur l'engagement du travail qui serait fait par des étudiants.

2 postes : Rue du Petit Camon et Résidence du Château.

L'objectif est de diminuer la tension (voltage) afin de baisser la puissance consommée ;

Les travaux réalisés par le Lycée, s'élèveraient à 5590 € HT.

Le retour sur investissement s'échelonne entre 2 et 4 ans selon la puissance retenue.

Les membres du Conseil après en avoir délibéré, votent 14 voix pour.

### **3°) Questions et informations diverses.**

La pancarte apposée à l'entrée du cimetière pose question.

Quel encadrement lors des travaux du chemin, pour le cheminement des enfants vers la cantine, réponse : il a été demandé de traverser pour changer de trottoir.

L'ordre du jour, étant épuisé

Fin de séance à 19 h 50